

**LES LAMINOIRS À FROID  
DE THIONVILLE (ETILAM)**

**DU FEUILLARD D'ACIER À L'INDUSTRIE DU CYCLE  
(1920-2005)**

## **DU MÊME AUTEUR**

**LES PARIS DANS LE FOOTBALL : HISTOIRE D'UNE INDUSTRIE CULTURELLE**

NOUVEAU MONDE ÉDITIONS, 2018

**HISTOIRE DU FOOTBALL FÉMININ EN EUROPE**

NOUVEAU MONDE ÉDITIONS, 2011

**CASG : LE CLUB ATHLÉTIQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**HISTOIRE D'UNE SUCCURSALE DE CHAMPIONS**

A. SUTTON, 2008

Illustration de couverture :  
Archives municipales de la ville de Thionville.

# **LES LAMINOIRS À FROID DE THIONVILLE (ETILAM)**

**DU FEUILLARD D'ACIER À L'INDUSTRIE DU CYCLE  
(1920-2005)**

***Xavier Breuil***



Éditions JALON, 2023  
editions-jalon.fr

© 2023, Xavier Breuil. Tous droits réservés.  
ISBN 978-2-491068-59-2  
Dépôt légal : avril 2023

## Introduction

Le 25 janvier 1983, le journal *Le Monde* consacrait un article au placement sous contrôle judiciaire de la société mosellane Les Laminoirs à froid de Thionville (LFT). Cette entreprise, créée en 1920, comptait alors environ 880 salariés. L'article insistait sur deux aspects. Tout d'abord, LFT était fortement spécialisée puisqu'elle était le seul producteur français de feuillards laminés à froid revêtus par électrolyse. Elle était donc un acteur majeur du secteur de la première transformation de l'acier auquel elle appartenait. Ensuite, la société était le leader européen de la fabrication de jantes pour cycles et motocycles. Elle s'affirmait donc aussi comme un acteur majeur de l'industrie française et européenne du cycle.

Ces deux informations posent évidemment question. Tout d'abord, on peut s'étonner de la place privilégiée occupée par une firme mosellane dans l'industrie de la transformation de l'acier. La Moselle compte parmi les départements français qui en étaient complètement dépourvus ou presque et ce malgré la présence d'un grand nombre de firmes sidérurgiques. En 1950, ils n'étaient que 6 000 ouvriers à travailler dans le secteur de la transformation des métaux. À titre de comparaison, ils étaient 80 000 dans le Nord, 30 000 dans la Loire, 20 000 dans les Ardennes et autant dans la Sarre voisine. Pour certains, l'explication est à rechercher dans l'attitude hostile des maîtres de forges et de leurs héritiers : ils auraient vu les industries de transformation comme une concurrence sur le marché du travail<sup>1</sup>. En empêchant l'implantation en Moselle d'usines spécialisées dans

<sup>1</sup> Voir par exemple l'article intitulé « L'Avenir de la sidérurgie » publié dans le journal communiste *La Voix de la Moselle* et reproduit dans Serge Bonnet, *L'Homme du fer*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy/Éditions Serpenoise, 1984, tome III, p. 318. Sur cette explication, voir Michel Freyssenet, *La Sidérurgie française 1945-1979. L'histoire d'une faillite, les solutions qui s'affrontent*, Paris, Savelli, 1979.

la transformation de l'acier, ils auraient pu ainsi mieux contrôler et gérer la main d'œuvre disponible. Cette thèse fut réfutée par l'historien Jean-Marie Moine qui affirme qu'aucune preuve n'a été avancée en ce sens<sup>2</sup>. Pour d'autres, cette absence d'une industrie de la transformation de l'acier en Moselle s'explique par des raisons historiques. Pendant la période de l'Annexion (1871–1918), les industriels allemands de la Ruhr et de la Sarre ont développé dans le département des usines sidérurgiques, comme par exemple à Uckange, Thionville ou encore Hagondange. En revanche, ils ont manifesté un souci constant de ne pas s'y laisser créer une concurrence qui aurait pu devenir gênante pour l'industrie allemande de la transformation de l'acier. Autrement dit, la Moselle pouvait bien produire de la fonte, voire de l'acier, puisque son sol regorgeait de minerai de fer, mais ils devaient être transformés en Allemagne. En France, la transformation de l'acier se concentrait dans d'autres régions, notamment là où le sous-sol regorgeait de charbon dont l'industrie de transformation de l'acier était grande consommatrice. Cela explique pour partie l'importance de cette industrie dans le département du Nord. En Moselle, seuls les Wendel avaient entrepris la transformation de l'acier, notamment en créant une tréfilerie. Thyssen, propriétaire du site d'Hagondange, possédait aussi les Forges et Boulonneries d'Ars-sur-Moselle<sup>3</sup>. Les propriétaires allemands des autres usines s'étaient contentés d'exploiter les mines de fer et des hauts-fourneaux dont la production était envoyée en Allemagne pour y être transformée. Henry Laufenburger avait avancé trois explications dans son ouvrage *L'Industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France* publié en 1924. D'abord, l'industrie de transformation consommait d'importantes quantités de houille, ce qui explique qu'il était préférable de l'établir dans un bassin charbonnier plutôt que dans un bassin ferrugineux. Les entreprises allemandes propriétaires d'usine sidérurgiques en Moselle étaient originaires de régions, la Sarre et la Westphalie, qui comptaient

<sup>2</sup> Jean-Marie Moine, *Les Barons du Fer : les maîtres de forges en Lorraine du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle aux années trente. Histoire sociale d'un patronat sidérurgique*, Metz, Éditions Serpenoise, 2001 (2<sup>ème</sup> édition), p. 417.

<sup>3</sup> Manfred Rasch, « The Internationalization of the Thyssen Group Before the First World War » dans Charles Barthel, Ivan Kharaba, Philippe Mioche (dir.), *Les Mutations de la sidérurgie mondiale du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours/The Transformation of the World Steel Industry from the XX<sup>th</sup> Century to the Present*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2014, pp. 71–92.

d'importants gisements de houille. Leurs dirigeants préféraient donc installer leurs ateliers de transformation dans ces régions et rapatrier ainsi la production de leur usine mosellane. Seule la société De Wendel pouvait faire venir le charbon de leur mine de Petite-Rosselle située en Moselle-Est. Il était difficilement cokéfiabla mais pouvait servir de matériau de combustion pour l'industrie de la transformation. Ensuite, la Lorraine allemande (la Moselle) restait peu peuplée et encore agricole. Le nombre d'ouvriers y était faible. Les entreprises sidérurgiques allemandes dépensaient donc beaucoup d'énergie pour recruter et, plus encore, pour stabiliser la main d'œuvre. Il leur était difficile en plus de la spécialiser. Le processus de transformation de l'acier se déroulait dans des régions plus peuplées où le recrutement de main d'œuvre était plus aisé comme l'Alsace, la Sarre ou la Westphalie. Les Wendel n'avaient pas rencontré ces difficultés puisque, présents en Moselle depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, ils pouvaient déjà compter sur une main d'œuvre fidèle et l'initier aux activités de transformation de l'acier. Enfin, le gouvernement allemand lui-même était hostile au développement d'une industrie de transformation de l'acier en Moselle car elle pouvait concerner la défense nationale. De fait, il était préférable qu'elle ne soit pas implantée à proximité des frontières de l'Empire.

Le retour de la Moselle dans le giron français en 1918 ne modifia guère cet ordre des choses. Les acquéreurs des usines allemandes mises sous séquestres étaient des sidérurgistes déjà intégrés vers l'aval, comme Schneider et Cie qui monta au capital de la Société Métallurgique de Knutange ou de la Société Minière des Terres Rouges d'Audun-le-Tiche, ou alors des transformateurs d'acier qui possédaient déjà leurs propres établissements dans la « France de l'intérieur ». La situation qui prévalait à la veille du conflit était donc toujours d'actualité. Selon un article paru dans le journal *L'Humanité* en 1925 et consacré à l'industrie de la transformation de l'acier dans les régions recouvrées, seulement trois des seize plus importantes entreprises du secteur étaient alors implantées en Moselle, parmi lesquelles la société des Laminoirs de Thionville, les treize autres étant situées en Alsace<sup>4</sup>. Dans ce contexte, il paraît opportun de s'interroger sur la présence en Moselle, pendant plus de soixante ans, d'une firme appartenant

---

<sup>4</sup> *L'Humanité*, 9 décembre 1925.

à l'industrie de la transformation de l'acier et seul producteur français de feuillards revêtus par électrolyse.

Il est tout aussi légitime de se poser la question de la présence à Thionville d'une firme qui comptait parmi les leaders de l'industrie européenne –et mondiale– du cycle. En France, l'industrie du cycle a toujours été traditionnellement implantée dans les régions stéphanoise, parisienne et, à un degré moindre, lyonnaise. Il eut donc été normal que les entreprises de cycles situées dans l'un de ces bassins industriels occupent une place privilégiée au sein de l'industrie européenne du cycle. En revanche, il paraît incongru que la Moselle, département complètement dépourvu d'une industrie du cycle, puisse être le siège de la plus importante firme de jantes pour cycles d'Europe. Elle occupait, par ailleurs, la seconde place mondiale.

Ce livre a donc pour seul objectif d'expliquer comment une firme mosellane a pu, pendant plus de soixante ans, s'affirmer à la fois comme l'un des leaders européens de l'industrie du feuillard d'acier revêtu et le premier producteur européen de jantes pour cycles.

La société des Laminoirs à froid de Thionville (LFT) n'a pas totalement été ignorée par la recherche scientifique. En tant qu'acteur de l'industrie du cycle, elle a été abordée par le géographe André Vant dans ses travaux consacrés à l'évolution du cycle stéphanois<sup>5</sup>. Créée par Peugeot, la société des Laminoirs de Thionville est simplement mentionnée par Jean-Louis Loubet dans son ouvrage consacré à la firme automobile<sup>6</sup>. Devenue filiale d'une firme sidérurgique, elle a été citée dans quelques travaux dédiés à l'industrie de l'acier, notamment par le géographe Claude Prêcheur<sup>7</sup> ou le sociologue Michel Freyssenet<sup>8</sup>. Mais ces auteurs, dont les publications datent de plusieurs décennies maintenant, ne nous apprennent rien sur l'histoire des Laminoirs à froid de Thionville qui reste largement méconnue. Il souligne simplement que sa maison-mère était la firme longovicienne

<sup>5</sup> André Vant, «L'industrie du cycle dans la région stéphanoise», dans *Géocarrefour. Revue de géographie de Lyon*, n° 49/2, 1974, pp. 155–184; André Vant, *Le Cycle en région stéphanoise, un siècle de savoir-faire*, Lyon, FAGE Éditions, 2014.

<sup>6</sup> Jean-Louis Loubet, *La maison Peugeot*, Paris, Perrin, 2009.

<sup>7</sup> Claude Prêcheur, *La Sidérurgie française*, Paris, Armand Colin, 1963.

<sup>8</sup> Michel Freyssenet, *La Sidérurgie française 1945–1979. L'histoire d'une faillite, les solutions qui s'affrontent*, Paris, Savelli, 1979, p. 118.

Les Hauts-Fourneaux de la Chiers. Seul un tract de la CFDT de 1976, reproduit dans le tome IV de *L'Homme du fer* de Serge Bonnet, nous permet d'en savoir plus sur les relations sociales au sein de la société au milieu des années 1970<sup>9</sup>. Le syndicat y déplore la faible participation du personnel de l'entreprise à un mouvement de grève. Plus récemment, l'historienne Alice Milor signale « l'affaire » des Laminoirs à froid de Thionville de 1983 dans son étude sur les sous-traitants de l'industrie automobile face à la crise des années 1980<sup>10</sup>. Mais là encore, la référence à LFT est brève.

Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes appuyés sur un corpus archivistique assez important. Tout d'abord, nous avons consulté le fonds d'archives de l'entreprise conservé sous la côte 71 J par le Centre des archives industrielles et techniques de la Moselle (CAITM), une institution dépendante des archives départementales de la Moselle. Nous avons pu y consulter, entre autres, les procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales, des comités centraux d'entreprise, des comités d'établissement ainsi que différents dossiers relatifs à l'activité de LFT en Allemagne de l'Ouest, à la gestion de la main d'œuvre immigrée. Les documents présentent aussi des données statistiques, des bilans ou encore des historiques de l'entreprise. Nos investigations nous ont mené aussi dans les fonds d'archives de la firme Peugeot qui fut à l'origine de la société des Laminoirs à froid de Thionville. Nous avons pu consulter les procès-verbaux du conseil de gérance de la société Les Fils de Peugeot Frères qui mentionnent à plusieurs reprises la filiale mosellane. L'association qui gère les archives du groupe Peugeot a conservé aussi un dossier avec différentes correspondances abordant la situation de LFT (DOS 2012 ECR-06291). Les archives historiques des Hauts-Fourneaux de la Chiers, qui est devenue la maison-mère de l'entreprise thionvilloise en 1931, ont été aussi riches d'enseignement. Conservées par les Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle sous la côte 10 J, elles présentent plusieurs dossiers sur les activités de LFT, ses stratégies industrielles et ses investissements. De même, ce fonds contient les procès-verbaux

<sup>9</sup> Serge Bonnet, *L'Homme du fer*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy/Éditions Serpenoise, 1985, tome IV, pp. 105–108.

<sup>10</sup> Alice Milor, « Les Sous-traitants automobiles français face à la crise : une réponse libérale ? (1981–1986) » dans *Histoire, économie et société*, 4/2019, pp. 106–124.

du comité consultatif de LFT entre 1970 et 1975. Nous avons poursuivi notre enquête aux Archives nationales à Paris où nous avons eu accès aux dossiers de la direction de l'Industrie du Ministère de l'Industrie et de la Recherche. Ils contiennent des informations très riches quant à l'évolution de LFT entre janvier et novembre 1983, période au cours de laquelle l'entreprise se trouve sous administration judiciaire et doit être rachetée par Usinor. Enfin, nous avons complété notre recherche par la presse d'entreprise d'Usinor conservée aux Archives nationales du monde du travail de Roubaix, un dossier de coupures de presse du *Républicain Lorrain* réalisé par les Archives municipales de Thionville ainsi que les fonds de l'inspection du travail de la Moselle (1696 W 100 et 1696 W 101) et de l'Office des biens et intérêts privés (468W136) consacrés aux Laminoirs à Froid de Thionville et consultables aux Archives départementales de la Moselle. Cette institution permet aussi de consulter les dossiers relatifs au chômage dans le département entre 1918 et 1940. Ils sont conservés au sein de la sous-série « Travail et main d'œuvre » et proposent certaines statistiques sur les mouvements de la main d'œuvre au sein des Laminoirs à froid de Thionville dans la première moitié des années 1920 (310W30)<sup>11</sup>.

Les dossiers des études industrielles de l'ancien Crédit Lyonnais, souvent appréciés pour faire l'histoire d'une entreprise ou d'un secteur d'activité et conservés par le service des archives historiques du Crédit Agricole, n'ont été en revanche d'aucune aide pour notre étude. Le dossier des Laminoirs à froid de Thionville est mince et n'apporte aucune information complémentaire à celles débusquées dans les fonds susmentionnés. De même, la richesse de ce corpus archivistique ne permet pas de couvrir de manière égale tous les aspects de l'histoire de LFT. Les sources relatives aux conditions de travail, aux mouvements sociaux et à l'activité syndicale au sein de l'entreprise sont par exemple lacunaires.

Malgré tout, il nous a été possible de consacrer une première partie à la période courant de 1920, année de création de la société, à 1946 qui met fin, pour Thionville, à la Seconde guerre

<sup>11</sup> Afin d'alléger le texte et d'en fluidifier la lecture, nous avons renoncé à multiplier les notes de bas de page faisant référence aux différentes pièces conservées dans ces fonds d'archives. Nous ne mentionnerons ici que les références bibliographiques ainsi que celles des articles de journaux consultés.